

**COMMUNE DE
FAUGUERNON**

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :**

Patrick Flamand

**COMITE DE
REDACTION:**

Christian Bacq

Anne Duruflé

Dominique Gautier

Christophe Gentil

IMPRESSION:

Mairie de Fauguernon

TIRAGE:

**150 exemplaires et
diffusion sur le site
Internet**

DEPOT LEGAL:

07 2009



Crédit photo : Christophe Gentil

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du maire 1

La vie du village 2

La vie du village 3

La vie du village 4

Les rendez-vous 5

**Portrait
AVIS 6**

Le Journal de FAUGUERNON N° 57

N° 57

AVRIL 2024

Le Pays de l'Aulne et du Hêtre

LE MOT DU MAIRE

L'écoulement des eaux pluviales a été durant ce premier trimestre mon principal sujet de préoccupation et je veux assurer tous ceux qui ont souffert des dégâts que j'espère bien, avec le soutien du conseil municipal, trouver une solution durable au problème.

Les travaux dans l'église Saint Regnobert vont se poursuivre dans la sacristie pour son embellissement. Il est prévu de dégager la fenêtre centrale côté sud qui a été bouchée dans le passé dont l'encadrement extérieur est encore visible.

Bien sûr, la sécurité incendie continuera d'être à l'ordre du jour des conseils municipaux.

Par ailleurs, comme en chaque début d'année, le conseil municipal s'est attelé à la préparation du budget 2024 qui a été voté lors du dernier conseil municipal, le 9 avril.

Enfin espérons que le soleil revienne à Fauguernon plus souvent et plus longtemps.



Crédit photo : Christophe GENTIL

RAPPEL

Pour protéger la biodiversité, l'entretien des haies était proscrit pour les agriculteurs du 16 mars au 15 août.

Suite à un arrêté préfectoral, l'interdiction de tailler les haies et les arbres a été reportée pour les agriculteurs du Calvados au 15 avril.

Cette interdiction ne concerne ni les particuliers, ni les collectivités.

LES EAUX PLUVIALES



Depuis le début de l'année, il n'arrête pas de pleuvoir sur Fauguernon, est-ce le fait du changement climatique qui est, selon le GIEC normand, déjà une réalité en Normandie ?

Les précipitations répétées engendrent régulièrement des ruissellements abondants le long des routes du village car ces eaux pluviales ne sont plus absorbées par les champs. Ce phénomène est particulièrement sensible en amont du croisement de la route de la Forge et de la départementale D 263. La terre étant gorgée d'eau, l'eau ruisselle et les moyens mis en place précédemment pour en permettre l'évacuation ne sont plus adaptés. Pour tenter de résorber ce problème devenu récurrent, plusieurs réunions ont été programmées lors desquelles étaient présentes différentes instances privées, communales, et départementales car l'eau, c'est bien connu, elle

coule partout. Sont impliqués des propriétaires, des agriculteurs, des responsables du Bassin Versant de la Touque, des élus locaux, des représentants de l'Agglomération Lisieux Normandie ainsi que les services de la DDTM au niveau départemental. C'est long mais les avancées sont notables et des mesures seront prises prochainement. Espérons que les nouveaux moyens mis en œuvre permettront de réduire voire de traiter définitivement ces fâcheux problèmes.

Crédits photos : Christophe Gentil



LES NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALISATION

Il ne vous aura sans doute pas échappé qu'un vent de renouveau a soufflé sur Fauguernon. Nous ne parlons pas ici de Nelson, Patricia, Ciaran... les noms des dernières tempêtes, ni d'une nouvelle technologie. Il est question des nouveaux panneaux de direction dont les noms avaient été effacés par le temps (château de Combray ou le Pavillon...) et des panneaux de « rue » récemment renommée comme le chemin la Vache et la Ferme du buisson.....

Que M. Le maire, Claude et Josselin Guesdon soient ici remerciés pour avoir remplacé eux-mêmes les panneaux.



Crédit photo : Christophe Gentil

VIRAGE DE LA BOULLAYE

Le dossier « Adaptation d'un virage pour la sécurité incendie » est maintenant clos. En effet il fallait rectifier la courbe d'un virage sur le chemin de la Boullaye pour permettre au camion-échelle des pompiers de pouvoir intervenir, le cas échéant, jusqu'au bout de cette impasse. Après la réalisation des travaux, Il ne restait plus qu'à régler le volet administratif du dossier. C'est chose faite, les actes notariés ont été signés. Nous remercions une nouvelle fois M. et Mme Fosse d'avoir accepté de céder à la commune une portion de leur terrain pour la modique somme de 1 euro symbolique.



BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget prévisionnel 2024 a été voté à une large majorité lors de la réunion du conseil municipal du mardi 9 avril 2024.

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 287 309,28 €, les recettes et dépenses d'investissement à hauteur de 132 324,14 €.

Le total du budget s'élève à 419 633, 42 € en baisse par rapport à l'année 2023 (455 196,65 €), baisse liée à la réduction des dépenses d'investissement

Le solde net positif à la clôture de l'exercice 2023 s'élevait à 181 947,28€, supérieur à celui de 2022 qui s'élevait à 156 911,02 €.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	€	DEPENSES	€
Produits des services (Enedis, Orange, etc.)	2 100	Charges à caractère général (achat, travaux, services)	147 729,29
Impôt et Taxes (dont impôt locaux 50 000€)	77 262	Charges de personnel (secrétaire de mairie)	14 130
Dotation de l'Etat	25 800	Autres charges de gestion courante (indemnités, etc.)	60 450
Atténuation de charges et autres produits	200	Virement en section d'investissement	65 000
Report du résultat 2023	181 947,28		
TOTAL	287 309,28	TOTAL	287 309,28

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES	€	DEPENSES	€
Recettes Financières (FCTVA, etc.)	35 324,14	Frais d'études	5 000
Subventions	32 000	Projets (travaux de voirie, aménagements, etc.)	67 857
Régularisation comptable	43 143	Régularisation comptable	43 143
Virement section fonctionnement	65 000	Report déficit 2023	16 324
TOTAL	132 324,14	TOTAL	132 324,14

ELECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Du 6 au 9 juin 2024, les 10e élections européennes se dérouleront dans les 27 pays membres de l'Union européenne, 45 ans après les premières. Les Français se rendront aux urnes le 9 juin pour désigner leurs 81 eurodéputés.

Dans une grande majorité d'Etats membres, les électeurs votent pour une liste de candidats regroupés par tendance politique. Dans ces pays, les partis politiques doivent présenter des listes avec un nombre de candidats correspondant au nombre de députés à élire. En France, chacune doit ainsi comporter 81 noms.

Pour ces élections, la France est composée d'une circonscription unique. Le 9 juin 2024, les électeurs voteront donc pour des listes nationales. Aux élections européennes de 2019, au total, 34 listes étaient candidates, 21 listes ont obtenu moins de 1% des suffrages. 6 listes ont obtenu plus de 5% des suffrages, le RN en tête, suivi de LREM-Modem, EELV, LR, LFI et le PS. 22 listes sont actuellement identifiées pour les élections 2024.

Pour les résultats, la représentation proportionnelle s'applique. En France, le seuil électoral est fixé à 5 %, comme dans 8 autres Etats membres.

Au Parlement européen, les députés ne siègent pas par délégation nationale, mais se regroupent suivant leurs affinités politiques. Ils sont répartis en sept groupes politiques.

Le groupe majoritaire est actuellement le Parti populaire européen (177 députés), suivi du Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (141 députés). Puis viennent les libéraux, les écologistes, la droite souverainiste, l'extrême-droite et la gauche radicale.

Pourquoi il importe de participer à ces élections ? Parce qu'elles décident de l'orientation politique du Parlement européen, l'une des institutions majeures de l'Union européenne. (Voir page 7 du numéro 56 du journal de Fauquernon) et vous permettent de peser sur la définition des politiques européennes.

Attention, le temps presse ! Vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour mettre à jour votre situation électorale et vous inscrire sur les listes électorales de votre commune afin de voter aux élections européennes du 9 juin. Une date limite est fixée au mercredi 1er mai 2024 si vous effectuez ces démarches en ligne.

Lors des dernières élections européennes, le taux de participation avait atteint 50,1%, espérons qu'il sera dépassé en 2024.

**Le bureau de vote à Fauquernon
sera ouvert dans la mairie de 8 heures à 18 heures.**



Crédit photo : Christophe Gentil

GALETTE



Crédit photo : Patrick Flamand

Le comité d'animation de fauguernon a offert la traditionnelle galette des rois le 21 janvier 2024. L'évènement a réuni 70 personnes dans la salle de la cantine scolaire de Saint-Philbert-des-Champs . Après le mot du Maire, c'est dans une ambiance conviviale et festive autour des galettes confectionnées par Mr VER-SLYPE, boulanger à Cormeilles et habitant de Fauguernon, que s'est déroulé l'évènement. Des jeux de carte et de société ont animé l'après-midi.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FAUGUERNON

Le bureau de l'association a de nouveaux membres : Bertrand LAGET de PEYERIMHOFF Trésorier, Isabelle DURUFLÉ Trésorier Adjointe, Véronique BACQ et Françoise LAGET de PEYERIMHOFF.

Composé désormais de 11 membres, le nouveau bureau va plancher sur son programme 2024 dès le 23 avril.

L'Association comprend 37 adhérents de Fauguernon et vous remercie, si vous n'êtes pas dans les 37, d'adhérer.

Ce n'est pas cher : remettre les 5 € et plus si affinités à l'Association, 31 chemin du Lieu Chouquet 14100 Fauguernon.

Ouvrir ou non la 3ème baie de la chapelle du 16ème, devenue sacristie ? Telle est la question ?



Crédit photo : Serge Tougard

L'Aedes albopictus.



Fredon Normandie nous informe d'une bien mauvaise nouvelle. Les moustiques tigres, c'est officiel et confirmé, sont arrivés en Normandie; Et alors ? Alors , ce moustique peut être porteur de maladies particulièrement détestables, comme le chikungunya, la dengue et le virus du zika. De petits gestes simples peuvent limiter la prolifération de ces gêneurs envahisseurs. Le moustique commence sa vie dans l'eau sous forme de larve. Entre l'éclosion de l'œuf et l'envol de l'insecte, il se passe huit jours. Le théâtre d'opération pour le combattre se situe donc en milieu aquatique. Il est conseillé de :

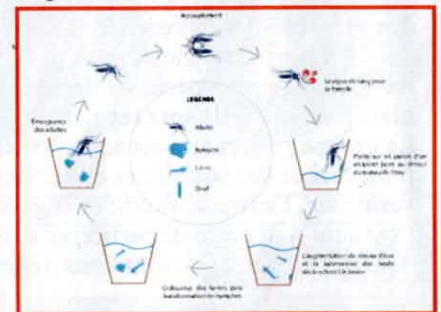
- Couvrir les bacs et les réserves d'eau avec un filet à petites mailles très fines
- aménager les lieux de stagnation d'eau comme les regards sous les descentes de gouttière
- vérifier que les objets qui peuvent contenir même une petite quantité d'eau (jouets, pneus, arrosoirs, seaux...) échappent à toutes les précipitations
- vider, au minimum une fois par semaine, tous les réceptacles
- entretenir les piscines et les bassins en tout genre

Conclusion :

On se passerait bien de certains aspects de la biodiversité...

Pour en savoir plus : <https://fredon.fr/normandie/nos-missions/especes-enjeux-sanitaire/le-moustique-tigre-aedes-albopictus>.

***FREDON France** est un réseau national sans but lucratif fédéré depuis 1931. Il intervient principalement sur des missions de surveillance du patrimoine végétal français, de gestion des espèces nuisibles à la santé humaine, la santé des végétaux et la santé environnementale. Le réseau est composé de fédérations régionales indépendantes : chaque région se saisit de problématiques inhérentes à son territoire.



LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ANNIVERSAIRE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945.

Nous célébrerons le 8 mai 2024 le 79ème anniversaire de la fin de la 2ème guerre mondiale.

Ce même jour, le Président Emmanuel Macron accueillera à Marseille la flamme olympique, début d'une longue traversée de la France pour arriver à Paris pour l'ouverture des jeux le 26 juillet.

A Fauguernon, la cérémonie se déroulera traditionnellement au pied du monument aux morts, à 11 heures. Si les conditions météorologiques le permettent, un verre de l'amitié sera offert par la mairie à l'issue de la commémoration.



Crédit photo : Christophe GENTIL

MESSAGE DE LA GENDARMERIE

Depuis plusieurs semaines, notre région est victime de vols par effractions. Les faits sont commis durant la journée et principalement en après-midi dans les résidences principales en l'absence des propriétaires ou occupants. Les malfaiteurs recherchent principalement des bijoux en or et le numéraire. Après avoir ciblé un domicile, soit ils stationnent leur véhicule à proximité de la propriété le temps du cambriolage, soit 1 ou 2 individus sont déposés et récupérés quelques minutes plus tard.



« La vigilance des voisins » étant le moyen le plus efficace pour lutter contre ce phénomène de délinquance, la gendarmerie sollicite notre collaboration. Pour toute situation présentant un caractère inquiétant ou pour le moins inhabituel, le geste solidaire : **COMPOSER LE 17.**

LA FÊTE DES VOISINS



Elle se déroulera le vendredi 31 mai 2024, Chemin de la Boullaye. Des précisions vous seront données par une information distribuée dans vos boîtes aux lettres. Elle a remporté un beau succès l'an dernier et a permis aux Fauguernonais anciens et nouveaux de se rencontrer dans une ambiance des plus agréables.

FÊTE DE LA MUSIQUE.

Le comité d'animation est en pleins préparatifs de l'évènement qui se déroulera le samedi 15 juin 2024 dans la cour du château de Fauguernon : des groupes de musiciens ont été contactés et nous avons des réponses positives, les affiches ont été réalisées et vous seront distribuées dans les boîtes aux lettres. Nous espérons vous voir nombreux à cette grande fête qui proposera de quoi vous restaurer et une buvette pour les grands et les petits.



Crédit photo : Alexandra Fosse

LES JEUX OLYMPIQUES.

Le passage de la flamme olympique à l'occasion des JO Paris 2024 fera étape en Normandie.



Le jeudi 30 mai, à quelques jours des célébrations du 80e anniversaire du Débarquement de Normandie, le relais de la flamme dans le Calvados mobilisera environ 100 relayeurs individuels et se déploiera en sept étapes : Omaha Beach, Lisieux, Cabourg/Dives/Houllgate, Honfleur, Bayeux, Falaise et enfin Caen qui sera ville-étape. La journée, ponctuée d'animations et de festivités, sera accessible à tous. Le 31 mai, elle traversera la Manche de Cherbourg au Mont Saint Michel. Après un passage au Havre et à Rouen le 5 juillet, elle terminera son passage en Normandie le 6 juillet à Pont-Audemer et Vernon.

A noter donc que le jeudi 30 mai la flamme olympique va traverser le centre-ville de Lisieux, dans la matinée (horaire à vérifier !)



UN LIEU, DES HABITANTS.

L'on craignait d'avoir du mal à remplacer Bénédicte Baillat qui a quitté le poste de secrétaire de mairie le 1er février.

Mais heureusement, Lucie GOUPIL, née à EQUEMAUVILLE près de Honfleur, a fait acte de candidature pour la remplacer non seulement sur son poste à Fauguernon mais aussi sur celui de secrétaire de mairie à Coquainvilliers.

Elle s'est installée à Marolles depuis 2010 avec sa famille et partagera son temps de travail entre ces deux communes, 7 heures par semaine pour Fauguernon, 28 heures pour Coquainvilliers.

Après avoir obtenu un BTS pour devenir assistante de direction, Lucie GOUPIL a travaillé quelque temps à l'imprimerie Bellêmoise avant de rejoindre la fonction territoriale à Bernay où elle a exercé différentes fonctions à l'intercom Bernay Terres de Normandie, à la mairie de Bernay et au centre communal d'action sociale.

Son expérience à ces différents postes et ses excellentes dispositions pour aborder une nouvelle fonction donnent à croire qu'une fois encore la mairie de Fauguernon pourra s'appuyer sur une collaboratrice compétente et formée à l'accueil de tous les publics.

Les horaires d'ouverture de la mairie demeurent inchangés :
le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 13h à 16h.

Que vous soyez entrepreneur, artiste, membre d'une association, ou quoi que ce soit d'autre qui vous semble pouvoir intéresser les Fauguernonais, n'hésitez pas si vous le souhaitez, à nous contacter pour être un de nos prochains portraits.



Crédit Photo : Christophe GENTIL

AVIS DE BATTUE ADMINISTRATIVE : OUSTE, LOUTRE !



Il fait bon vivre dans notre village, et pour le moment, la pollution y tient peu de place, bien heureusement. La pureté des eaux du ruisseau qui descend le long de la route de Rocques pour rejoindre la Paquine abrite batraciens, écrevisses et poissons en tout genre. Malheureusement, comme chaque médaille comporte 2 faces, ce garde-manger a attiré une famille de loutres. A plusieurs reprises et notamment le 30 février dernier, des loutres ont été aperçues dans le vallon qui accueille le ruisseau de Fauguernon (comme il est nommé sur les cartes

IGN). D'où vient l'animal ? Personne ne le sait ! Ce qui est certain, c'est qu'afin de préserver le biotope de notre cours d'eau, l'alerte fut donnée. Une battue administrative aura lieu très prochainement afin de capturer cette famille de loutres. Dès leur capture, elles seront déplacées dans un endroit tenu secret pour assurer la sécurité de la biodiversité.

Il fallait agir et réagir très vite, car déjà ce jour (5 avril), la « petite famille » avait fait disparaître tous les poissons de ce mois.



Mairie de Fauguernon, 29, chemin de l'église 14100 FAUGUERNON

Tél: 02 31 64 98 28 ou 06 07 46 73 79

Courriel: mairiefauguernon@orange.fr Site: www.fauguernon.fr Facebook : Fauguernon
NOUVEAUX HORAIRES : mardi de 14h à 18H et le vendredi de 13h à 16h